

**Naphtalène**
**SP-T-N-(ORG.)**
**Attention**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n°	: 103 005
Nom commercial	: Naphtalène
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie  
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé
- Dangers pour l'environnement

- : Matières solides inflammables - Catégorie 1 - Danger (CLP : Flam. Sol. 1)
- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Cancérogénicité - Catégorie 2 - Attention (CLP : Carc. 2)
- : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)  
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Eléments d'étiquetage
**Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :**

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

- : Danger
- : H228 : Matière solide inflammable.  
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

- Généraux
  - Prévention
  - Intervention
- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
  - : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
  - : P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

**Naphtalène**
**SP-T-N-(ORG.)**
**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

**Substance / Préparation**

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Naphtalène	: <= 100 %	91-20-3	202-049-5	601-052-00-2	----	Carc. Cat. 3; R40 Xn: R22 N: R50-53 Acute Tox. 4 (H302) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Flam. Sol. 1 (H228)

**Autres informations**
**SECTION 4. Premiers secours**

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.  
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**
**Moyens d'extinction**
**- Adéquats**

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

**Risques particuliers**

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.  
La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

**Protection contre l'incendie**

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

**Procédures spéciales**

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**Précautions pour l'environnement**

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**Mesures après fuite / épandage**

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**SECTION 7. Manipulation et stockage**
**Précautions lors du maniement et de l'entreposage**

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

**Manipulation**

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.  
Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

**Stockage**

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

## Naphtalène

**SP-T-N-(ORG.)**

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Protection individuelle**
**- Protection respiratoire**

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

**- Protection des mains**

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

**- Protection de la peau**

: Porter un vêtement de protection approprié.

**- Protection des yeux**

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

**- Autres**

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

**Limites d'exposition professionnelle**

: Naphtalène : VME :10 ppm - 50 mg/m<sup>3</sup>

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

**Nom chimique**

: Naphtalène

**Etat physique**

: Solide.

**Couleur**

: Blanc(he).

**Odeur**

: Caractéristique.

**pH**

: Aucune donnée disponible.

**Poids moléculaire**

: 128,17 g/mol

**Point de fusion [°C]**

: 80 - 82°C

**T°d'ébullition initiale [°C]**

: 218 °C

**Densité**

: 1,085 g/cm<sup>3</sup> à 20°C

**Solubilité dans l'eau**

: 0,038 g/l à 25°C

**Point d'éclair [°C]**

: 80 °C

**Limites d'explosivité**

: Aucune donnée disponible.

**Limites d'explosivité inférieures [%]**

: Aucune donnée disponible.

**Limites d'explosivité supérieures [%]**

: Aucune donnée disponible.

**Log P octanol / eau à 20°C**

: 3,30

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter**

: Etincelles. Chaleur. Flamme nue. Rayons directs du soleil.

**Matières à éviter**

: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)

**Produits de décomposition dangereux**

: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

### SECTION 11. Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë**

: DL50 Oral(e) - Rat - 490,0 mg/kg  
 CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h - > 0,4 mg/l  
 (OCDE ligne directrice 403)  
 DL50 Dermale - Lapin - 20.000 mg/kg

**- Inhalation**

: Aucune donnée disponible.

**- Cutanée**

: Aucune donnée disponible.

**- Oculaire**

: Yeux - lapin Résultat : irritation légère

**- Ingestion**

: Nocif en cas d'ingestion.

**Sensibilisation**

: Aucune donnée disponible.

**Effets cancérogènes**

: Ce produit est un élément ou contient un élément que l'on soupçonne cancérogène selon les normes des organisations suivantes : IARC, ACGIH, NTP ou EPA. Evidence limité de cancérogénité dans les études sur les animaux.  
 IARC: 2B - Group 2B: Cancérigène poss

## Naphtalène

**SP-T-N-(ORG.)**

### SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

**Effets mutagènes**

: Aucune donnée disponible.

**Toxicité vis-à-vis de la reproduction**

: Aucune donnée disponible.

**Effets tératogènes**

: Aucune donnée disponible.

**Autres informations toxicologiques**

: L'absorption dans le corps entraîne la formation de la méthémoglobin qui en concentration insuffisante provoque une cyanose. Elle peut apparaître après 2 à 4 heures, voire plus. Le naphtalène est toxique pour la rétine. Une absorption systémique des vapeurs d'une concentration supérieure à 15 ppm peut entraîner : cataractes, fièvre, gorge douloureuse, lésions buccales, symptômes d'anémie, saignement ou écchymoses inhabituels, dyspepsie, douleur épigastrique, selles noires ou goudronneuses ou autres signes d'une ulcération intestinale, rougeurs cutanées, gain de poids important, oedème, névrite optique, ulcération superficielle de la cornée, conjonctivite, vision trouble, hémorragie rétinienne, amblyopie toxique, décollement de la rétine, agranulocytose, anémie aplastique, lésions au foie et aux reins, lésions de la cornée, irritation des yeux. L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants : anémie hémolytique, hémoglobinurie, nausée, migraine, vomissements, troubles digestifs, convulsions, anémie. Des lésions rénales peuvent se produire. Crises d'épilepsie, coma.

A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

### SECTION 12. Informations écologiques

**Information relative aux effets écologiques**

: Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxicité pour les daphnies : CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 2,16 mg/l - 48 h Toxicité pour les poissons : CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 7,9 mg/l - 96 h (OCDE ligne directrice 203) Eviter le rejet dans l'environnement.

**DThO (gO<sub>2</sub>/g)**

: Aucune donnée disponible.

**DCO**

: Aucune donnée disponible.

**DBO**

: Aucune donnée disponible.

**DBO 5 (gO<sub>2</sub>/g)**

: Aucune donnée disponible.

**Persistante et dégradabilité**

: Difficilement biodégradable.

**Potentiel de bio-accumulation**

: Bioaccumulation Poisson : Facteur de bioconcentration (FBC): 427 - 1.158

**Informations sur l'élimination**

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**Elimination des déchets**

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

**Procédures d'élimination des déchets**

: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

### SECTION 14. Informations relatives au transport

**Information générale**

- Proper shipping name : UN1334 NAPHTALÈNE BRUT / NAPHTALÈNE RAFFINÉ, 4.1, III, (E)

- No ONU : 1334

- I.D. n° : 40

**Transport par mer**

- Code IMO-IMDG : UN 1334, NAPHTALENE RAFFINE

- Classe : 4.1

- Groupe d'emballage : III



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5  
Révision nr : 0  
Date : 25 / 9 / 2019  
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Naphtalène

SP-T-N-(ORG.)

### SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

- IMDG-Pollution marine : Yes -  
Transport aérien  
- ICAO/IATA : UN 1334 ; NAPHTHALENE, REFINED  
- IATA - Classe ou division : 4.1  
Groupe d'emballage IATA : III

### SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

### SECTION 16. Autres informations

#### Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

# Règlement CE 1907/2006